



Le TA de Toulouse a refusé de statuer sur la requête de la DRFIP 31, alors que celle-ci avait engagé une procédure contre plus de 40 collègues de Haute-Garonne, en lutte depuis 9 semaines.

La CGT Finances Publiques ne peut que se féliciter que la justice reconnaisse les droits des agents à faire entendre leurs revendications. Elle n'admettra aucune forme de discrimination ou de sanction contre les collègues en lutte !

**La CGT Finances Publiques dénonce l'attitude de la direction qui préfère la répression à la négociation.**

**MAIS LES INTIMIDATIONS NE NOUS FERONT PAS RECULER !**

**Dans le cadre de l'appel intersyndical à la mobilisation, partout réunissons-nous sous toutes les formes possibles et dans l'unité la plus large possible pour décider des moyens d'actions, y compris par la grève, sur toute la période médiatisée de campagne d'impôt sur le revenu et dans la perspective d'être massivement en grève avec toute la Fonction publique le 9 mai !**

Depuis de nombreuses semaines les actions et les grèves secouent la DGFIP, en premier lieu dans les services déconcentrés. La manifestation intersyndicale nationale du 28 mars à Paris a rassemblé près de 2 000 manifestants venus de toute la France. Mais le ministre Gérard Darmanin et le directeur général Bruno Parent ne veulent toujours pas prendre en compte les revendications des agents ! Ce que nous voulons est clair :

- ➔ Abandon du plan «déconcentration de proximité».
- ➔ Non aux externalisations et au démembrement de la DGFIP.
- ➔ Stop aux suppressions d'emplois, pour des embauches statutaires à la hauteur de l'ensemble de nos missions.
- ➔ Défense et amélioration de nos statuts, de nos droits et garanties, et abandon du projet «transformation de la Fonction Publique».
- ➔ Augmentation de nos rémunérations.

Pire, le gouvernement a décidé que le projet « transformation de la fonction publique » sera examiné en procédure accélérée. La loi serait applicable dès le 1er janvier 2020, en s'attaquant à nos statuts, à nos droits et garanties (sanction supplémentaire, vidage du rôle des CAP, ruptures conventionnelles, détachements d'office dans le privé, départs volontaires, contrats de missions, etc).

Les agents de la DGFIP subiront de plein fouet ces transformations rétrogrades, dans un contexte de restructurations permanentes dont l'objectif laisse peu de doute : la destruction de la DGFIP.

Le ministre de l'action et des comptes publics ose annoncer une amélioration du réseau de proximité. Mensonge ! Avec son projet, le paiement en espèces passerait à la poste ou chez des buralistes, les trésoreries seraient explosées en front et back office avec 1 milliard de fermetures en trois ans (hors agences comptables), les services fiscaux seraient réduits à une ou deux implantations par département. L'accueil serait remplacé par... des points de « contact » sans présence obligatoire DGFIP. Avec des moyens et des emplois en baisse, fini les services de proximité de pleine compétence et bonjour le service public low cost !

**Si nous ne bloquons pas ces projets, personne n'est assuré de travailler demain près de chez lui, voire au sein de la DGFIP et avec la garantie de son statut.**

**À l'appel de la CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, CFDT, CFTC, CFE-CGC et UNSA de la Fonction publique,**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 9 MAI**

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 - 📠 : 01.48.70.71.63

📱 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 🗣️ : @cgt\_finpub (CGTFinancesPubliques)



Montreuil, le 15/04/19